

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. X

1 AOUT 1911

No. 15

Ce numéro contient un supplément.

SOMMAIRE—S. G. Mgr Olivier-Elzéar Mathieu, évêque-élu de Régina—Ordination émouvante—L'Œuvre de la Propagation de la Foi—Les lois scolaires de l'Alberta et de la Saskatchewan—Visite pastorale—Progress religieux du diocèse—Profession religieuse à Lorette—Exposition de Winnipeg—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.—Supplément : Belles fêtes à Saint-Pierre-Jolys.

S. G. MGR OLIVIER-ELZEAR MATHIEU,

EVEQUE-ELU DE REGINA.

Le nouveau diocèse de Régina, créé le 4 mars 1910, aura pour premier évêque S. G. Mgr Olivier-Elzéar Mathieu. L'heureuse nouvelle est arrivée à Saint-Boniface le 14 juillet et, communiquée immédiatement par télégramme, elle fut publiée le même jour à Montréal et à Québec. Elle est venue de Rome par une lettre de Son Eminence le Cardinal de Lai, secrétaire de la S. C. Consistoriale, annonçant à S. G. Mgr l'Archevêque que, ne voulant pas laisser plus longtemps le diocèse de Régina sans la consolation d'un pasteur, la Congrégation avait proposé au Saint-Père Mgr Mathieu, ancien recteur de l'Université Laval de Québec, et que la proposition avait été agréée et ratifiée. La nomination est antérieure au 23 juin, date de la lettre, et elle a suscité partout un grand enthousiasme et une joie profonde.

Mgr Olivier-Elzéar Mathieu, D. D., C. M. G., naquit le 24 décembre 1853 à Saint-Roch de Québec du mariage de Joseph Mathieu avec Marguerite Latouche. Il fit ses études au Séminaire de sa ville natale. Pendant qu'il était séminariste, il fut successivement professeur de cinquième et assistant-procureur au Petit-Séminaire. Ayant obtenu le doctorat en théologie de l'Université Laval, il fut ordonné prêtre le 2 juin 1878. dans la Basilique de Québec, par Son Eminence le Cardinal Taschereau, et nommé professeur de philosophie à la même Université (1878-1882). Il alla ensuite étudier une année à Rome et revint en 1883 avec les titres de docteur en philosophie et de doc-

teur de l'Académie de Saint-Thomas d'Aquin. A son retour il reprit la chaire de philosophie à l'Université et ne cessa plus jusqu'à nos jours d'enseigner cette science fondamentale (1883-1911). En 1886 le professeur de philosophie fut nommé préfet des études et en 1888 directeur des élèves, poste qu'il occupa pendant onze années. En 1899 la confiance des membres du Conseil du Séminaire de Québec le nommait recteur de l'Université Laval. Pendant neuf années consécutives Mgr Mathieu fut à la tête de la grande institution nationale canadienne-française et apporta, dans l'exercice de ces hautes fonctions, toutes les qualités qui de l'humble professeur de cinquième l'ont fait monter jusqu'à l'épiscopat. Jamais il n'eut d'autre ambition que celle de faire du bien aux âmes.

En 1902, lors des fêtes du cinquantenaire de la fondation de l'Université Laval, Léon XIII nomma M. l'abbé Mathieu protonotaire apostolique *ad instar*. Edouard VII avait lui aussi tenu à reconnaître ses éminents services. Lors de la visite du duc et de la duchesse d'York, le roi et la reine actuels d'Angleterre, à l'occasion du troisième centenaire de Québec, le nouvel évêque fut créé Compagnon de l'ordre de S. Michel et de S. Georges. Il fit les honneurs de l'Université et de la villa du Séminaire aux hôtes royaux. Pendant le trajet en automobile au Petit-Cap, passant devant la maison d'une de ses sœurs, il la présenta à celui qui est aujourd'hui Georges V. Celui-ci voulut bien descendre de l'auto pour saluer cette dame et sa famille et lui adresser d'aimables paroles. Mgr Mathieu est aussi Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Instruction Publique. En 1889 il reçut le titre de Maître-ès-Arts de l'Université Laval.

* * *

Comme on peut en juger, l'évêque-élu de Régina est un homme d'une valeur exceptionnelle. C'est aussi un prêtre pieux et savant, un éducateur émérite et un apôtre que dévore le zèle des âmes. Nul mieux que lui n'a su, durant sa carrière déjà longue et si bien remplie, se faire tout à tous, afin de gagner au Christ toutes les âmes que son activité sacerdotale lui permettait d'atteindre dans les hautes et larges sphères où ses talents l'avaient porté depuis longtemps. Sa grande bonté et son exquise affabilité lui ont concilié l'affectueux attachement des générations qu'il a dirigées pendant leurs études et qu'il a continué de suivre dans la suite avec une sollicitude paternelle. Ces mêmes qualités de cœur, jointes à celles d'un tact remarquable et d'une intelligence supérieure, lui ont valu l'honneur d'être l'aviseur spirituel de personnages distingués qui, dans des questions complexes, tenaient à s'inspirer de ses lumières. Il fut par-dessus tout le directeur des âmes au confessionnal, et l'on s'étonne qu'il ait pu, au milieu de ses nombreuses occupations d'éducateur et dans l'exercice des absorbantes fonctions qu'il a remplies, exercer un mi-

nistère si considérable. Aussi le sentiment de joie qu'éprouvent ses nombreux amis, particulièrement ceux de la bonne ville de Québec, ne va pas sans un sentiment de regret de perdre un si bon père. Et lui-même ne quitte sa chère ville natale et l'Université Laval que par obéissance à l'autorité auguste qui l'appelle vers un autre champ d'apostolat. La nouvelle de son élévation à l'épiscopat l'a simplement atterré, comme il le disait dans une dépêche de remerciements aux félicitations que s'était empressé de lui adresser S. G. Mgr l'Archevêque.

* * *

Le diocèse de Régina est un démembrement du diocèse de Saint-Boniface. A l'occasion de son érection et de celle du vicariat apostolique du Keewatin, les diocèses voisins de Prince-Albert et de Saint-Albert ont été remaniés. On a reculé d'un degré les limites ouest de Prince-Albert et de Régina, afin qu'ils soient séparés de celui de Saint-Albert par la ligne interprovinciale de la Saskatchewan et de l'Alberta. Le nouveau diocèse a donc pour limite à l'ouest le 110^e degré de longitude. Au sud il longe la ligne internationale entre le Canada et les Etats-Unis. Sa limite à l'est est la ligne qui sépare la Saskatchewan et le Manitoba, tandis qu'il est borné au nord par une ligne passant entre les cantons (townships) 30 et 31 des arpentages officiels du Gouvernement fédéral et s'étendant de la frontière du Manitoba à celle de l'Alberta.

La population catholique du nouveau diocèse, — d'après les dernières statistiques ecclésiastiques officielles dont la compilation a été terminée le 19 avril dernier, — est de 51 177. Elle se répartit numériquement comme suit quant aux diverses langues et nationalités. 15 964 fidèles sont de langue française, 13 000 de langue ruthène, 12 470 de langue allemande, 4 211 de langue anglaise, 2 295 de langue polonaise, 1 519 de langue hongroise, 1 000 de langue indienne et 718 d'autres langues. Les chiffres des populations ruthène et indienne sont approximatifs, parce qu'il n'a pas été possible à leurs prêtres de faire parmi elles un recensement complet. Les autres chiffres sont la somme de tous les noms fournis par les prêtres de chaque localité.

Le diocèse de Régina compte actuellement 73 prêtres, dont 30 séculiers et 43 réguliers. Des 30 prêtres séculiers 20 sont canadiens-français, français ou belges, 1 écossais, 5 allemands, 2 polonais, 2 hollandais. Les 43 prêtres réguliers appartiennent à cinq congrégations et, à l'exception de 9 Oblats allemands, sont tous de langue française. Les Oblats de Marie-Immaculée sont au nombre de 23. Il y a 6 Rédemptoristes, dont 3 sont passés au rite ruthène, 9 Missionnaires de la Salette, 8 Enfants de Marie-Immaculée, ou Missionnaires de Chavagnes, et 2 Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun. Tous ces prêtres, tant réguliers que séculiers, parlent les deux langues officielles du

Canada: le français et l'anglais. Plusieurs parlent aussi une ou plusieurs autres langues, comme le polonais, le ruthène, le flamand, le hongrois, etc. Ce clergé *multilingue* rappelle le miracle de la Pentecôte.

Il y a dans le nouveau diocèse six communautés de femmes toutes canadiennes-françaises ou françaises, formant un total de 68 religieuses, dont 11 d'origine anglaise et 3 d'origine allemande: *a.* 22 Sœurs Grises de Montréal; *b.* 16 Sœurs de N.-D. des Missions, de Lyon, France; *c.* 12 Sœurs de N.-D. de la Croix de Murinais, France; *d.* 5 Filles de la Croix, dites Sœurs de Saint-André, de La Puye, France; *e.* 6 Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe; *f.* 4 Sœurs Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I., de Saint-Boniface.

* * *

Au moment où nous mettons sous presse nous ne savons pas encore où ni quand l'évêque-élu sera sacré.

La plus cordiale bienvenue attend celui qui vient au nom du Seigneur et du Pape. Autant l'attente a été longue et l'anxiété prolongée, autant la joie de sa venue prochaine est vive et suscite d'enthousiasme. La moisson est blanchissante et les moissonneurs n'attendent plus que le signe du maître pour imprimer un nouvel essor aux travaux commencés. Nous essaierons de donner prochainement une esquisse de l'état actuel du nouveau diocèse et d'indiquer les projets que caressent des âmes apostoliques.

La nouvelle de l'élection de S. G. Mgr Mathieu a été particulièrement bien accueillie à Régina par les membres du clergé, les Catholiques et les Protestants. Le *Regina Leader* a fait remarquer que ce choix indique que l'importance du diocèse a été reconnue d'une manière qui doit plaire à tous les citoyens et que tous s'uniront aux Catholiques pour souhaiter la bienvenue à l'évêque de Régina.

Les Cloches prient le nouveau suffragant de Saint-Boniface d'agréer leurs plus vives félicitations et leurs meilleurs vœux d'épiscopat heureux, long et fécond.

Ad multos et faustissimos annos!

ORDINATION EMOUVANTE.

Le dimanche 11 juin, dans la chapelle Pauline, au Vatican, S. Em. le cardinal Merry del Val a conféré l'Ordre du sous-diaconat à six anciens ministres anglicans, convertis depuis quelque temps au catholicisme et qui font leur éducation théologique à l'Académie des Nobles ecclésiastiques: ce sont MM. Jean Steele, du diocèse de Nottingham; Arthur Cocks, Henri Hinde, Olivier Henly, Henri Prince, Ernest Schebbeare, du diocèse de Southwark. Sur ce nombre, il y a deux anciens curés anglicans de Brighton, avec leurs vicaires. On peut que plus de 400 de leurs anciens paroissiens les ont suivis dans leur conversion.

L'OEUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

DE *l' Ami du Foyer* DE SAINT-BONIFACE.

Le *Catholic Register* de Toronto, organe de la *Catholic Church Extension Society* du Canada, écrit: " L'œuvre des missions doit en appeler à tout cœur catholique. La Vieille France a toujours été généreuse pour les missions. La Nouvelle-France a encore beaucoup à faire sur ce point, et l'on ne pourra jamais lui rappeler trop souvent l'obligation qui lui incombe là-dessus. "

" Nous prions le *Catholic Register*, fait remarquer *L'Action Sociale* de Québec, de vouloir bien consulter le rapport annuel de la Propagation de la Foi dans la province de Québec. Il y verra que les enfants de la Nouvelle-France ne laissent pas passer une année sans donner aux missions catholiques une contribution qui lui permet de figurer avec honneur sur la liste des donateurs à cette grande œuvre. "

Il y a quelques années, des gens bien intentionnés, mais mal renseignés, disaient dans la *Revue du Monde Catholique* que l'*Oeuvre de la Propagation de la Foi* était tombée dans la province de Québec. On lui répondait en citant le chiffre des contributions du diocèse de Québec, demandant au correspondant de citer un seul diocèse de France où les contributions étaient plus élevées que celles de Québec.

Note des CLOCHES: L'on pourrait aussi demander à M. l'abbé A.-E. Burke de comparer les chiffres des diocèses de la province d'Ontario avec ceux des diocèses de la province de Québec. Cette généreuse province a certainement donné plus d'un million de dollars à l'Ouest en même temps que ses fils et ses filles. Si l'on n'a pas annoncé à coups de clairon les aumônes qu'une charité discrète n'a cessé et ne cesse encore de faire aux nombreuses missions de l'Ouest, il n'en faut pas conclure que la province de Québec a failli à son devoir. C'est une injustice contre laquelle la reconnaissance nous oblige de protester.

LES LOIS SCOLAIRES DE L'ALBERTA

ET DE LA SASKATCHEWAN.

On sait que les lois scolaires des nouvelles provinces de l'Ouest consacrent le funeste principe de la neutralité. *Le Progrès* de Morinville, Alta., a publié récemment un fait qui peint la situation sur le vif et qui montre l'application du principe que recouvre l'arcature de ces lois regrettables fabriquées par l'opportunisme politique et la venulerie des députés catholiques, qui, à part quelques honorables et courageuses exceptions, ont sacrifié les droits les mieux établis, droits naturels, constitutionnels et acquis. L'article fait entendre une note

de protestation qui nous plaît et indique le remède à apporter au mal. Remède d'application difficile, mais remède nécessaire, remède catholique et seul efficace: dénonciation de la loi et réclamation énergique appuyées par une force organisée et un mouvement d'ensemble. La tolérance des politiciens est un mauvais oreiller sur lequel il ne fait pas bon de dormir et d'où l'on peut se réveiller avec un terrible sursaut. Les hommes politiques changent, mais les faux principes incorporés dans les lois demeurent. C'est donc la légalité qu'il faut travailler à améliorer. Là est la racine du mal. Qu'on lise attentivement l'article du confrère albertain; il est symptomatique.

* * *

Un incident qui touche au plus sacré de nos droits, puisqu'il s'attaque à notre foi, vient de se produire à Morinville et nous considérons comme un devoir impérieux de rendre ce fait public pour avertir nos compatriotes qu'il est temps, plus que jamais, de secouer leur torpeur et d'organiser enfin une lutte loyale pour la revendication de nos libertés les plus chères.

La semaine dernière notre dévoué pasteur commençait le catéchisme pour la première communion des enfants de la paroisse, et aussitôt l'inspecteur de nos écoles vint l'avertir qu'enseigner Dieu à la jeunesse était contraire aux lois de la province et le catéchisme

09332.

Voilà où nous en sommes et c'est avec peine que nous constatons pareil état de choses.

Nous aimerions à savoir de quel droit un gouvernement vient, dans une paroisse catholique, défendre à un prêtre d'enseigner la religion dans une église, propriété des parents, lesquels veulent l'instruction religieuse de leur famille ?

On dira: "C'est la loi." Bien, voilà où est le mal et c'est cette loi que nous devons travailler à faire amender et pour le changement de laquelle nous lançons le cri d'alarme.

C'est assez dormir et, devant de semblables incidents, il est de notre devoir de journaliste de réveiller l'opinion publique, et d'organiser une poussée, calme, mais ferme, pour avoir justice des autorités.

Nous sommes au nombre de 30 000, dans la province, et nous considérons que le temps de lutter ouvertement est venu.

Nous reviendrons sur cette question délicate après avoir consulté qui de droit, et nous pouvons assurer nos lecteurs que l'heure a sonné de parler franc sur ce sujet de nos écoles.

Dans cette tâche, où nous rencontrerons peut-être plus d'épines que de roses, nous ne faillirons pas, car la devise du *Progrès* marque toujours notre ligne de conduite et nulle influence ne fera dévier notre journal du chemin de la bataille pour conserver notre religion, notre langue et nos droits, les trois plus riches joyaux du patrimoine ancestral.

*
*
*

Morinville est une paroisse du diocèse de S. G. Mgr Emile-J-Legal, O. M. I., évêque de Saint-Albert, et son digne curé est M. l'abbé A. Ethier. Le militant *Progrès*, qui a publié en termes si clairs et si énergiques ce pénible incident, n'est pas, à notre connaissance du moins, revenu à la charge. Nous sommes anxieux de savoir pourquoi. L'incident aurait-il été réglé à l'amiable ou l'ennemi aurait-il retraité devant l'attitude ferme et énergique du confrère ? Une réponse à ces questions serait un excellent moyen de tenir l'opinion publique en éveil et de stimuler l'organisation de la résistance. *De l'agitation, encore de l'agitation et toujours de l'agitation*, ne cessait de répéter Daniel O'Connell, qui, par son intrépide courage, a triomphé d'obstacles réputés insurmontables et mérité le titre de libérateur de son pays. Nous préconisons sans doute une agitation saine, calme et digne mais en même temps ferme, méthodique et continue. Que tous les Catholiques sachent s'unir sur le large terrain de la justice, de la constitution et de l'éducation. Nul doute qu'ils obtiendraient de nombreuses sympathies des Protestants soucieux des droits naturels et constitutionnels de tous les citoyens du Canada.

Que la demi-heure facultative d'enseignement religieux après les heures régulières de la classe et le mot d'*écoles séparées* inséré dans les lois scolaires actuelles ne donnent le change à personne. Ces minimes correctifs ne sauraient faire disparaître le caractère de la neutralité de l'école.

L'incident relaté le prouve bien, puisqu'on se prévaut précisément de cette neutralité pour empêcher l'enseignement du catéchisme à l'église pendant les heures de classe. Voudrait-on en douter ou essaierait-on d'y contredire, on n'aurait, pour s'en convaincre, qu'à relire les déclarations de Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada et principal auteur de ces lois de 1905: "L'impression prévaut — écrivait dans une lettre publique le chef du gouvernement, — que les *écoles séparées*, telles que prévues dans le bill, seront des *écoles ecclésiastiques*. Ceci est une erreur. Les écoles que vous appelez *écoles séparées* dans ce cas-ci ne sont pratiquement que des *écoles nationales*. Voici la loi des Territoires du Nord-Ouest à l'heure actuelle: "Tous les instituteurs doivent subir un examen et avoir un certificat du bureau de l'instruction publique; toutes les écoles doivent être soumises à l'inspection d'inspecteurs nommés par le bureau d'instruction publique; tous les livres en usage dans les écoles doivent avoir été approuvés par le bureau de l'instruction publique; toutes les affaires matérielles sont sous le contrôle du bureau de l'instruction publique; tout l'enseignement doit être donné en langue anglaise; à 8 heures et 30 minutes l'instruction religieuse peut être donnée aux enfants suivant certains règlements faits par les commissaires, mais la présence des élèves n'est pas même obligatoire."

“Trouvez-vous quelque chose à reprendre à cette dernière clause ? Ne croyez-vous pas que ce que vous appelez *écoles séparées* ne sont en réalité que des *écoles nationales* ?

“La grande objection aux *écoles séparées*, c'est qu'elles divisent notre peuple, mais si dans ce que nous appelons les *écoles séparées* on donne la même éducation que dans toutes les *autres écoles*, je ne vois pas qu'il puisse y avoir d'objection à un tel système.”

Pas n'est besoin d'insister pour faire comprendre que ces *écoles nationales* ne sont rien autre chose que des *écoles neutres* et que ces *écoles* dites *séparées* ne sont nullement des *écoles confessionnelles*. (denominational schools). C'est pourtant là l'essence même des lois scolaires de l'Alberta et de la Saskatchewan. Le principe de la *neutralité* y est affirmé on ne peut plus clairement et aveugle qui ne l'y verrait pas.

* * *

Les lois fédérales de 1905, qui ont sacrifié tant de choses, ont néanmoins conservé dans l'école un vestige de la dualité des langues officielles au Canada. D'après une consultation légale de l'honorable A. Turgeon, procureur-général de la Saskatchewan, qui a fait le tour de la presse du pays (Cf. *Les Cloches*, 15 avril 1911,) le français, en vertu de la clause 136 de l'Ordonnance des Ecoles, n'est pas considéré comme une langue étrangère et les commissaires d'école peuvent toujours faire donner par l'instituteur ou l'institutrice ordinaire un cours élémentaire en cette langue. Sachons nous servir partout de ce droit et le faire valoir dans l'occasion, en attendant que nos autres droits soient reconnus et respectés.

VISITE PASTORALE.

Nous ne pouvons pas comme les années précédentes donner un compte-rendu détaillé de la visite pastorale dans chaque paroisse. L'espace restreint dont nous disposons et l'abondance toujours croissante des matières nous en empêchent absolument. C'est à regret que nous nous résignons à condenser ce qu'il y aurait d'intéressant et d'édifiant à extraire des actes de la visite et des adresses présentées. Cette visite du Premier Pasteur est un événement pour chaque paroisse et elle produit partout une impression profonde et salutaire. Partout on reçoit le Chef du diocèse avec grand enthousiasme et sincère vénération. Les chemins des villages sont balisés, de magnifiques arcs de triomphe, ornés de verdure, d'images, de banderoles et de drapeaux, sont érigés en maints endroits. Détail significatif, le drapeau national des Canadiens-français, le glorieux Carillon-Sacré-Cœur, est arboré partout avec fierté et amour. Cela console de l'injure qu'un politicien de notre race a eu la témérité de lui adresser en public récemment dans la province de Québec. Disons pour l'honneur des nôtres que cette injure a

tombé à plat et qu'elle a été un hommage indirect à la popularité de notre emblème national, symbolisant si bien notre foi, notre histoire et nos aspirations. On remarque aussi qu'à l'occasion de la visite les communions sont plus nombreuses que par le passé. Puisse ce mouvement de nos fidèles: parents et enfants, vers la Table Sainte, grandir encore et toujours, car le salut est dans l'Hostie et il n'est que là. C'est par l'Hostie que Pie X veut *tout restaurer dans le Christ*.

Au prochain numéro nous reprendrons le succinct récit de la visite au point où nous l'avons interrompu le 15 juin.

PROGRES RELIGIEUX DU DIOCESE.

Le diocèse de Saint-Boniface continue à prendre toujours de consolants développements. La liste suivante d'institutions diverses, qui surgissent ou grandissent cette année possède, une éloquence particulière et les âmes apostoliques, qui se réjouissent à la nouvelle des progrès de notre sainte Mère l'Eglise, la liront avec intérêt.

Saint-Boniface: — 1. Petit-Séminaire: \$200 000. — 2. Maison-Vicariale des Rdes Sœurs Grises: \$300 000. Cette importante maison sera bientôt terminée. — 3. Nouveau pensionnat des Rdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie: \$100 000. — 4. Ecole paroissiale des filles dirigée par les mêmes Religieuses: \$150 000.

N. B. — a) Le vieux pensionnat des Rdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie devient la maison provinciale et le juniorat des RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée. — b) Les sommes d'argent indiquées sont en partie empruntées à intérêt.

Winnipeg: — 5. Ecole paroissiale de la paroisse ruthène de St-Nicolas bâtie avec de l'argent emprunté par l'archevêché: \$18 000. M. l'abbé A.-A. Cherrier, curé de l'Immaculée-Conception et M. Rod. McKenzie ont souscrit chacun \$1 000 pour cette école. — 6. Maison-Chapelle pour les Syriens: \$2 000. C'est le début d'une paroisse syriens du rite grec-melchite, desservie par M. l'abbé A. Katan, arrivé à Winnipeg il y a déjà environ deux ans. — 7. Eglise de Saint-Ignace: soubassement, école et presbytère: \$50 000. C'est le commencement de l'exécution d'un magnifique plan, dont la réalisation sera l'une des plus belles églises de l'Ouest. — 8. Addition à l'église Saint-Edouard: \$1 600 et cloche: \$160. *Kildonan*: — 9. A près de deux milles de la ville de Winnipeg, sur les rives de la rivière Rouge, les Religieuses du Bon-Pasteur ont acheté une belle propriété de quinze acres, avec une grande maison pouvant loger 35 à 40 personnes pour continuer et développer leur belle œuvre de relèvement: \$55 000. *Saint-Norbert*: — 10. Les Rdes Sœurs de la Miséricorde construisent pour leur grande œuvre des enfants trouvés une allonge de \$65 000 à l'asile Ritchot. *Fannystelle*: — 11. M. l'abbé J. Poitras, curé, construit une église qui coûtera \$15 000. La générosité

des paroissiens a été admirable. *Saint-Claude*: — 12. La nouvelle église est commencée. Elle coûtera \$ 8 000. C'est le triomphe de la foi catholique et l'honneur des paroissiens. *Lorette*: — 13. Allonge au couvent des Rdes Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. *Brandon*: — 14. Nouveau pensionnat des Rdes Sœurs de Notre-Dame des Missions: \$ 35 000. *Vendale* et *Snake Creek*: — 15. Deux chapelles bâties pour les Polonais. *Sifton*: — 16. Eglise, presbytère et couvent: \$ 13 000. *Présentation* près de *Toutes-Aides*: — 17. Eglise: \$ 700. *Sacré-Cœur*: — 18. Eglise: \$ 1 500. Ces trois missions ruthènes sont desservies par MM. les abbés Sabourin et Claveloux.

DIOCÈSE DE REGINA.

Régina: — 1. Pensionnat des Rdes Sœurs de Notre-Dame des Missions: \$ 30 000. *Wauchope*: — 2. Eglise à construire sous la direction de M. l'abbé J. Gaire, curé. *Saint-Antoine des Prairies*: — 3. Eglise à construire sur le lot gratuit (homestead) de M. l'abbé A.-M. Ferland, curé.

N. B. Dans ces deux derniers cas l'argent sera trouvé dans la paroisse ou emprunté par le curé.

PROFESSION RELIGIEUSE A LORETTE.

Le 18 juillet, S. G. Mgr l'Archevêque a reçu la profession perpétuelle de la Rde Sœur Saint-Boniface, née Elisa Dufault, du couvent de Lorette. C'est la première novice manitobaine entrée chez les Rdes Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe.

Etaient présents à la cérémonie: M. l'abbé J. Dufresne, curé de Lorette et bienfaiteur insigne de la communauté — dont il a bâti le couvent à ses frais, — le R. P. Perrault, o. m. i., principal de l'école indienne du Lac Croche, Sask., où enseignent les Sœurs de Saint-Joseph, M. l'abbé J. V. Joubert, directeur du Petit-Séminaire et prédicateur de la retraite des Religieuses des deux missions de Lorette et du Lac Croche, et M. l'abbé F.-X. Leroux, assistant-secrétaire.

S. G. Mgr l'Archevêque a donné le sermon de circonstance en présence d'un bon nombre de fidèles, dont plusieurs membres de la famille de l'héroïne du jour. Monseigneur souhaita aux bonnes Sœurs un grand nombre de novices manitobaines.

— La grande loge orangiste de l'Amérique Britannique du Nord a tenu une convention à Winnipeg. Elle a arrêté le programme politique suivant: Séparation de l'Eglise et de l'Etat, non intervention du gouvernement fédéral dans les questions éducationnelles provinciales, loi fédérale sur le mariage, inspection de toutes les institutions religieuses par le gouvernement. C'est en principe le programme des maçons et des sectaires d'Europe. Le colonel J. Scott a été élu grand'maître en remplacement du fameux Dr Sproule, démissionnaire.

EXPOSITION DE WINNIPEG.

L'exposition annuelle du Manitoba a été tenue à Winnipeg du 13 au 22 juillet. D'année en année cette exposition se développe et elle permet de constater les progrès de l'agriculture et de l'industrie. Les élèves du Couvent de Saint-Norbert et les orphelins de l'Orphelinat Saint-Joseph de Winnipeg ont exposé de nombreux exhibits scolaires et remporté plusieurs premiers prix et médailles.

Comme les années précédentes, les dames et les demoiselles de Saint-Boniface, sous la direction des dames patronnesses, ont servi des repas aux visiteurs. Cette généreuse industrie procure chaque année un aide substantiel à l'hôpital. Ces dames et ces demoiselles méritent les plus sincères remerciements pour le dévouement dont elles ont fait preuve pendant toute la durée de l'exposition.

L'une des grandes attractions de l'exposition, peut-être la principale, était le vol en aéroplane. Cette merveilleuse invention moderne apparaissait pour la première fois à Winnipeg. Il nous fait plaisir de noter que l'aviateur, Frank Coffyn, est un catholique.

À propos d'aviation, nos lecteurs liront avec intérêt l'original sonnet suivant envoyé au *Gaulois* par M. Edmond Rostand, de l'Académie française, à l'occasion de la nouvelle que le Pape avait béni de ses fenêtres l'aviateur Conneau à son arrivée à Rome.

Tout fut beau: la victoire et le cri qui la nomme,
Et la Ville Eternelle, et la jeune saison,
Et le Captif sacré quittant son oraison
Pour voir l'Aile franchir les collines de Rome.

La minute est sublime où le vieux Pape, comme
Pour laisser pénétrer le siècle et l'horizon,
Fait ouvrir la fenêtre et veut, de sa prison,
Bénir l'oiseau lointain qu'on lui dit être un homme!

O le plus pur effet du plus grand des exploits!
Elle vient de monter pour la première fois
La bénédiction qui dut toujours descendre!

Pulvis es, dit l'Eglise au fragile mortel!...
Mais il s'est envolé si haut, ce grain de cendre,
Qu'il faut, pour le bénir, le chercher dans le ciel.

S. G. Mgr Jousard, O. M. I., évêque d'Arcadiopolis et coadjuteur du vicariat de l'Athabaska, est revenu d'Europe le 13 juillet. Il est passé à l'archevêché amenant avec lui deux recrues pour le vicariat de l'Athabaska, les RR. PP. Rault et Serrand, O. M. I.

DING ! DANG ! DONG !

— M. l'abbé V. Jayet est établi à Villeroy, Sask., depuis le commencement d'avril. Il a déjà construit un presbytère. Pendant les trois premiers dimanches du mois, il célèbre la messe dans une grande salle placée au-dessus d'un magasin appartenant à M. St-Hilaire et le quatrième dimanche il va desservir la petite mission irlandaise et allemande de Kelstern.

— M. l'abbé A. Duplessis, curé de Saint-François-Xavier, est parti le 18 juillet pour Montréal, avec l'intention d'entrer prochainement au noviciat des Oblats de Marie-Immaculée à Lachine. M. l'abbé Hermas Langevin, curé d'Hochelega, qui était en repos à St-François-Xavier, est retourné avec M. l'abbé Duplessis.

— Les moissons de l'Ouest s'annoncent très belles. Dans maints endroits on s'attend à récolter plus de 40 minots à l'acre et l'on estime que le rendement général sera au moins de 200 000 000 de minots. Ce sera la plus riche moisson encore consignée dans l'histoire du pays. Il faudra une armée d'environ 60 000 hommes pour recueillir cette abondante moisson. L'on organise des excursions pour amener des moissonneurs de l'Est. Comme le trajet sera peu dispendieux et que les gages seront élevés, nous espérons que beaucoup de jeunes compatriotes profiteront de l'occasion pour venir voir nos fertiles plaines. Qu'on comprenne bien que l'Ouest possède de merveilleuses ressources et qu'on ne craigne pas de s'y aventurer.

— On a discuté assez longuement dans les journaux sérieux de la province de Québec la légitimité de la vaccination obligatoire. D'excellents esprits, s'appuyant sur des raisons et des statistiques qu'on n'a pas pu démolir, prétendent que le vaccin non seulement rend les individus malades sans raison et les tue parfois, mais affaiblit la race et la pousse à la dégénérescence. Quoiqu'il en soit de la thèse en elle-même nous devons faire observer que les arguments des anti-vaccinateurs sont corroborés par l'opinion de médecins de haute compétence.

— Les 2 000 Canadiens Français de Vancouver ont fêté la Saint-Jean-Baptiste pour la première fois cette année. Déjà ces vaillants compatriotes parlent de fonder un journal français.

— Le pape Grégoire VII disait que ceux qui écrivent de bons livres (ou qui les propagent) font plus de bien que s'ils rendaient la vue aux aveugles et la vie aux morts.

R. I. P.

Dame Vve Cyriac Filiatrault, décédée à Montréal.

Les Cloches de Saint-Boniface

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE.

SUPPLEMENT AU

VOL. X

1 AOUT 1911

No. 15

BELLES FÊTES A SAINT-PIERRE-JOLYS.

CLOTURE DE LA RETRAITE, VISITE PASTORALE
ET VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE
DE LA FONDATION DU COUVENT.

Longtemps les paroissiens de Saint-Pierre-Jolys garderont le souvenir des grandioses fêtes dont ils viennent d'être les heureux témoins. Quels jours réconfortants et tout ensoleillés !

C'est d'abord le couronnement d'une retraite de huit jours, prêchée par le R. P. Portelance, o. m. i., curé de la paroisse du Sacré-Cœur, de Winnipeg. La réputation du bon religieux n'est plus à faire; qu'il suffise de dire que durant toute la retraite, et aux deux exercices quotidiens, l'église était remplie comme aux plus grandes fêtes. Nous ne connaissons bien que dans l'éternité les fruits abondants de salut produits par cette bonne mission.

L'un des traits les plus saillants de la clôture de ces saints exercices est, sans contredit, la procession des enfants de Marie, à l'issue de laquelle les congréganistes présentent leurs couronnes à la douce Vierge Marie, leur Mère, et lui renouvellent leur consécration.

ARRIVÉE DE MONSIEUR.

Le lendemain, lundi 3 juillet, la paroisse se porte au devant de S. G. Monseigneur l'Archevêque, qu'elle reçoit au débarcadère d'Otterburne, et conduit triomphalement à l'église paroissiale. Quarante cavaliers, portant les couleurs françaises, aux chevaux bien harnachés, précèdent le carrosse de Monseigneur. Puis vient un cortège vraiment royal de soixante-dix voitures.

A l'église, après les prières d'usage, M. le Curé, donne lecture d'une adresse toute pleine de loyauté, véritable baume pour le cœur du grand Blessé de l'Ouest. Monseigneur y répond d'une manière très heureuse. Il donne ensuite la bénédiction du T. S. Sacrement. Nos morts ne sont pas oubliés et les prières prescrites sont récitées pour eux au cimetière. Le village, nous n'allions pas l'oublier,

s'était paré de ses plus beaux atours: arc de triomphe, balises, banderoles, drapeaux. Sur les dix heures du soir il refit sa toilette de lumière: l'illumination fut en effet féérique. Le lendemain soir elle était encore très remarquable bien que de beaucoup diminuée.

Mardi, 4 juillet.

A 8½ heures, Monseigneur célèbre la messe et confirme 150 enfants, qui reçoivent d'abord, ainsi qu'un grand nombre de parents, la sainte communion de la main de Sa Grandeur. Les bons Frères de la Croix, avec le concours bienveillant de M. le Dr DeLorimier, exécutent de très beaux chants.

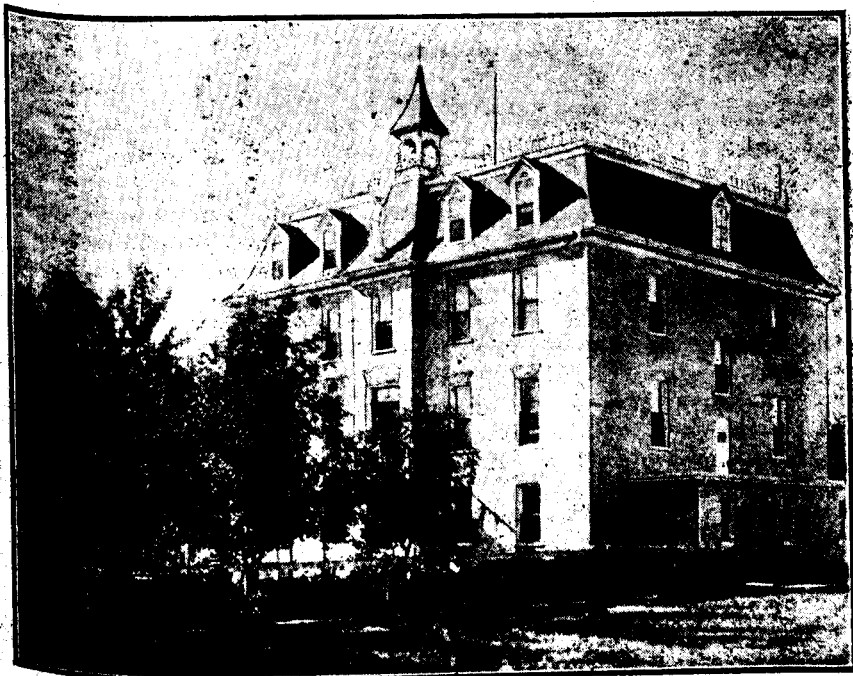


COUVENT DE SAINT-PIERRE EN 1886.

Au sortir du déjeuner, servi au presbytère, M. le Député de Carillon met son automobile à la disposition de Mgr l'Archevêque, qui en compagnie de M. le Curé, fait le tour de la paroisse, *per agros plenos*, c'est le cas de le dire, tant la moisson est pleine de promesse.

Après avoir rendu grâce à Dieu pour les richesses matérielles, qu'il veut bien nous faire espérer, nous allons faire l'inventaire, que l'on nous permette l'expression, d'autres richesses infiniment plus précieuses, et que possède toute paroisse canadienne-française. Tous comprennent que nous parlons des enfants. A Saint-Pierre-Jolys ils sont très nombreux: Dieu soit loué!

Nous assistons donc à la distribution des prix, faite aux élèves du Couvent et du Collège, réunis pour la circonstance dans la Salle Publique. Les prix nombreux et riches disent bien haut qu'ici le zèle des enfants pour leur instruction est généreusement stimulé. Contentons-nous de deux ou trois remarques. Tout d'abord, Mgr l'Archevêque se déclare très satisfait de la bonne éducation dont nos enfants ont fait preuve. Garçons et filles se sont montrés vraiment distingués: le mot est juste.



COUVENT ACTUEL DE SAINT-PIERRE.

Puis Sa Grandeur loue l'encouragement donné, non seulement aux études, mais encore à l'épargne des enfants, par des prix spéciaux. En effet un bon nombre de livrets de banque (plus de \$ 100 données par M. le Curé, la Banque d'Hochelaga et de généreux citoyens de Saint-Pierre-Jolys, ont été ainsi distribuées) portant un crédit de quelques dollars, ont été décernés comme récompenses. La chose se fait depuis une couple d'années, et ces prix nouveau genre ont déjà produit des résultats très heureux, tout au moins en apprenant aux jeunes écoliers et écolières le chemin de la banque d'épargne. De

plus l'on nous assure que certains enfants ont actuellement, au Département de l'Épargne, à la Banque d'Hoche-laga, des crédits se montant jusqu'à \$50. L'idée, nous semble-t-il, est éminemment féconde et éducatrice: D'autres voudront peut être en faire l'essai: c'est pour cette raison surtout que nous l'avons soulignée.

Notons enfin que cette année la médaille d'or, offerte par M. le Curé pour l'enseignement religieux, a été décernée, après concours entre les élèves du Couvent et du Collège, à Edmond Préfontaine.

Nos enfants se dispersent dans leurs foyers, et nous revenons au presbytère, pour recevoir un dernier contingent de religieux et de prêtres, qui nous arrivent par le convoi rapide pour assister au couronnement de nos fêtes: le 25ème anniversaire de la fondation du Couvent de Saint-Pierre-Jolys.

Mercredi, 5 juillet.

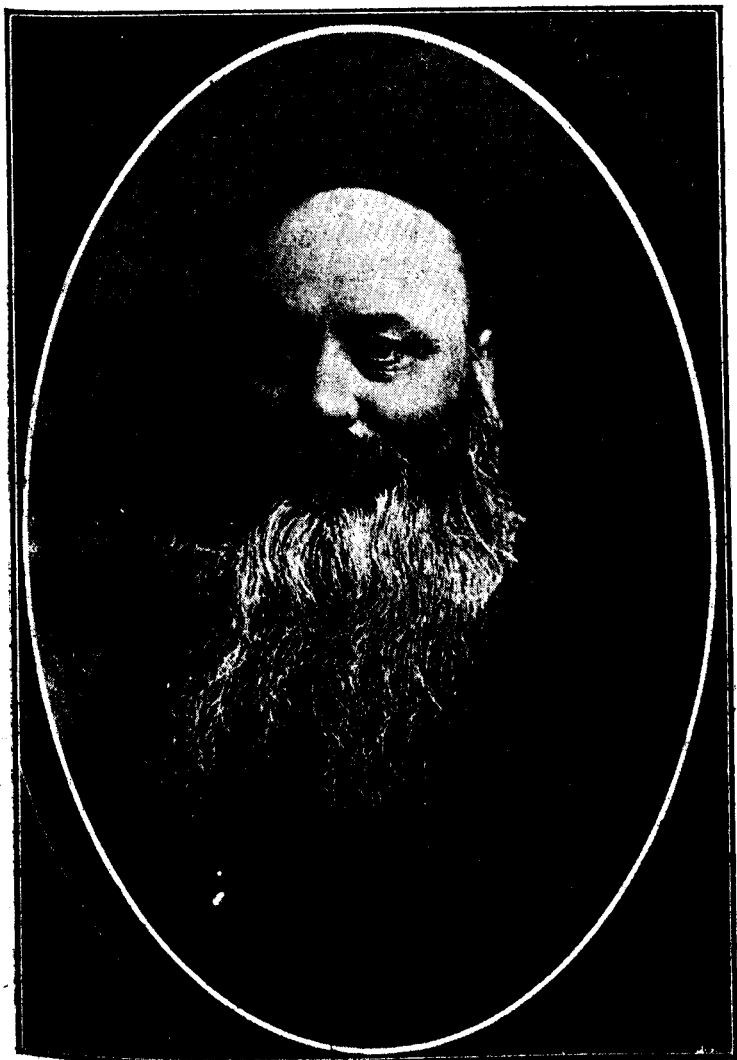
C'est le jour de la reconnaissance: il devait commencer par une messe d'actions de grâce, à laquelle Monseigneur assiste au trône et paré, le T. R. P. Allard faisant les fonctions de prêtre assistant, et MM. les abbés Cherrier et Noret, celles de diacres d'honneur. La messe est chantée par M. le Curé Jolys, assisté de MM. Duplessis et Mireault, comme diacre et sous-diacre.

Les membres de la société de St-Grégoire, dirigés par M. B. Lane, chantent la messe de Ligonnet, avec *Credo* de Battmann. A l'offertoire les élèves du Couvent exécutent un *Ave Maria*, dont la belle musique a été composée, pour la circonstance, par M. le Curé.

Le sermon est donné par M. le Directeur du Petit-Séminaire de St-Boniface, M. l'abbé J.-V. Joubert, qui doit cet honneur à sa qualité d'ancien élève du Couvent de Saint-Pierre Jolys, s'efforce de mettre en lumière la vie *d'immolation*, de *pureté* et de *dévouement* de nos religieux et de nos religieuses, et s'attache à démontrer combien il faut comprendre le bonheur de posséder dans notre paroisse, et depuis 25 ans déjà, un foyer de cette sublime et si utile vie religieuse.

A l'issue de la messe, M. le Curé prie Mgr l'Archevêque de bien vouloir bénir les cadeaux offerts à nos bonnes Sœurs, à l'occasion des fêtes jubilaires. Le produit d'une souscription faite par les paroissiens, dit-il en substance, s'est transformé en trois complets d'ornements sacerdotaux. De plus les anciennes élèves offrent à leur chère Alma Mater un beau calice et un ciboire d'argent doré. M. l'abbé J.-V. Joubert a fait restaurer à ses frais, du moins pour la plus grande partie, l'autel de la chapelle que M. le Curé a ornée de beaux tableaux en relief du chemin de la croix. Comme le remarque Sa Grandeur, M. l'abbé Jolys ne mentionne là qu'une partie de ses largesses.

Monseigneur, qui a toujours un bon mot pour tous, dit combien il est heureux de voir ainsi les paroissiens et les élèves, anciennes et



M. L'ABBÉ J.-M.-A. JOLYS, CURÉ DE SAINT-PIERRE.

anciens, reconnaître le dévouement de leurs religieuses. Puis il consacre le calice et bénit le ciboire et les ornements.

Parmi les cadeaux l'on remarque encore une étole et une bourse de communion, d'une grande valeur et d'un très beau travail artistique: c'est, on le devine presque, le don de M. le Curé de l'Immaculée-Conception. Les religieuses, anciennes élèves, ont voulu offrir à leur cher Couvent du linge d'autel par elles préparé. Les différentes maisons de la Congrégation des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, de la Province du Manitoba, ont donné le tapis de l'oratoire, et Mère M.-Léonie, Supérieure provinciale, un magnifique prie-Dieu. N'oublions pas le superbe porte-missel doré, don de Sœur M.-Alfred, ni la somme de \$25 en or, le cadeau de Mère M.-Martin de l'Ascension à ses chères sœurs, auprès desquelles elle a voulu se faire représenter par deux religieuses que personne n'a oubliées à Saint-Pierre-Jolys, Mère M.-Hortense et Sœur M. de la Foi.

À midi un banquet, aussi remarquable par le menu que par le goût exquis qui présida à son organisation, fut servi par les anciennes élèves dans les salles du Couvent. Y prirent part avec Monseigneur et 24 prêtres, M. le Préfet de la Municipalité de DeSalaberry, M. le Député de Carillon, MM. les commissaires, anciens et actuels de l'arrondissement scolaire de Saint-Pierre-Centre, et quelques autres citoyens.

À la fin du banquet Monseigneur se lève pour répondre à une brève allocution de M. le Curé, et exprimer toute sa satisfaction de constater, une fois de plus, le bon esprit paroissial, qui a permis d'organiser d'aussi belles fêtes, esprit du reste qui ne date pas d'hier, et auquel on doit tant de bons effets, dans cette paroisse de Saint-Pierre-Jolys.

À 4 heures le salut du T. S. Sacrement est donné par S. G. Mgr l'Archevêque, assisté de MM. Cherrier et Noret. Il est clos par l'hymne d'actions de grâce, le *Te Deum*, que tous chantent avec entrain. C'est bien le chant de la reconnaissance qui devait marquer la fin de ce jour du souvenir.

Tout n'était pas fini pourtant, car après le souper, servi au Couvent, pour Monseigneur et les messieurs du clergé, nous allons assister à une séance palpitante d'intérêt, qui fait grandement honneur aux maîtresses qui l'ont préparée, et aux actrices, qui ont rempli leur rôle avec une perfection vraiment étonnante. Qu'il nous suffise de dire que les élèves, anciennes et actuelles, petites ou grandes, ont joué avec aisance et grande distinction. La diction surtout fut irréprochable. C'était plaisir d'entendre un français très correct, d'une pureté de prononciation remarquable, d'une articulation parfaite, sur des lèvres aussi gentilles.

Tous ont suivi avec une émotion poignante la trace du beau dra-

me biblique, par Henri Hello: l'Enfant Prodigue. Quelle belle étude le poète a fait là et sur quel sujet ! Sujet aussi passionnant et sublime qu'il est éternellement vrai ! Car, comme Monseigneur l'a si justement remarqué, dans son allocution de la fin, c'est là l'histoire de la pauvre humanité, l'histoire de ses égarements, comme aussi de ses retours. Dans l'Enfant Prodigue chaque âme se reconnaît, et c'est sans doute ce qui fait, en partie du moins, l'intérêt de ce délicieux drame, où la faiblesse humaine est décrite avec tant de vérité, mais où brillent



EGLISE DE SAINT-PIERRE.

surtout d'un incomparable éclat les richesses de la Miséricorde. Ajoutons que le chant a été fort goûté et très bien rendu.

La fanfare du Collège a bien voulu aussi prêter son concours, en jouant ses plus jolis airs, au commencement et à la fin de la soirée.

Enfin M. le Curé se lève pour remercier en termes chaleureux Sa Grandeur d'avoir rehaussé par sa présence l'éclat de nos fêtes. Il remercie encore les nombreux confrères venus pour y assister, et tous

les paroissiens. qui de loin ou de près, ont contribué à leur succès, dont il est très heureux. C'est enfin pour lui une grande et très légitime satisfaction de féliciter les élèves sur la manière si intelligente dont elles ont su s'acquitter de leur rôle.

A son tour Monseigneur daigne adresser la parole à l'auditoire. Le drame que l'on vient de jouer, dit-il, c'est l'histoire de l'humanité pécheresse et repentante. Les élèves ont très bien rendu de fort belles choses que du reste les spectateurs ont appréciées et soulignées d'une manière qui fait autant honneur à leur bon goût qu'au talent réel des jeunes artistes. Les bonnes sœurs méritent bien la confiance et la reconnaissance des paroissiens, puisqu'elles donnent une formation aussi parfaite aux enfants qui leur sont confiés. Quant à ces dernières, elles ont montré, au cours de la séance qu'elles viennent de nous donner, quel profit elles savent tirer des leçons de si habiles maîtresses. Nous avons pu ce soir toucher du doigt les résultats de l'éducation vraiment chrétienne, la seule véritable, et dont l'Eglise a confié le secret aux institutrices qu'elle s'est elle-même formées.

Enfin les paroissiens peuvent être fiers du bon esprit qui règne parmi eux, et qui s'est si bien manifesté au cours des fêtes splendides qu'ils ont organisées sous la direction de M. le Curé. L'union des paroissiens à leur curé, c'est le secret du bonheur, même matériel, des paroisses, des familles et des individus, comme aussi le succès assuré de bien des entreprises communes et privées...

Les beaux jours, tout comme les autres, ont une fin, qui hélas ! ne tarde pas à venir. Nous rentrons donc au logis. Le lendemain, de grand matin, Monseigneur part pour sa ville épiscopale, où de nombreuses occupations l'attendent. Nos autres visiteurs se dispersent peu à peu. Puis la vie reprend à Saint-Pierre Jolys son cours ordinaire. Nos grandes fêtes venaient de finir. Elles sont déjà loin. Oui, mais leur souvenir vit dans nos mémoires et dans nos cœurs. Il y restera longtemps, il y vivra toujours. Puisse-t-il produire un double fruit : d'abord une reconnaissance sans bornes pour les bienfaits que le bon Dieu nous accorde par le moyen des maisons religieuses, oui, un attachement inviolable, qui nous fassent défendre toujours, et, contre tout adversaire, ces asiles sacrés de l'enfance, où l'on enseigne encore, et, ce qui vaut beaucoup mieux, où l'on pratique, le sacrifice, la sainte pureté et le dévouement inaltérable aux intérêts de la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Saint-Pierre-Jolys, juillet 1911.

J. V. J.

